



CHERCHE UN AVOCAT affaires prud'homme

Par **LyLu**, le **12/03/2015** à **14:57**

Bonjour,

Nous sommes dans un procès au Prud'homme, le demandeur devait nous envoyer par courrier recommandé ses preuves et conclusions, ils sont à un mois de retard, je leur ai envoyé un courrier en leur demandant de me faire parvenir ses conclusion et toujours pas de réponse.

J'aurais souhaité savoir ce que je dois faire.

Et j'aimerais prendre un avocat pour nous aider à construire les dossiers à distance, pourriez vous m'y mettre en contact?

Merci par avance de votre réponse.